

EXERCICE 2018

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 10 avril 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-02

Le conseil académique s'est réuni le 10 avril 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mercredi 28 mars 2018.

Point de l'ordre du jour :

3. Élection des membres usagers de la section disciplinaire.

.....

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article R. 712-15,
Vu les statuts de l'université,

Exposé de la décision :

La section disciplinaire compétente à l'égard des usagers comprend six usagers titulaires et six usagers suppléants membres du conseil académique. Les membres sont élus par et parmi les représentants du collège des usagers. La moitié des sièges est à pourvoir par des femmes, l'autre par des hommes. L'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, majorité relative au second.

Candidatures :

BODI Gaëlle	CAQUET Benjamin
CHAMI anna	CHARROY Benjamin
ERGÜN Güler	CHUARD Aurélien
EVIN Manon	GRANIER Hugo
ROCA Pauline	JOPEK Quentin
	SEKKAT Najib

Résultats du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits:	20	Candidatures féminines :	
Nombre de votants :	17	BODI Gaëlle	14 voix
Bulletins blancs ou nuls:	1	CHAMI anna	14 voix
Suffrages exprimés	16	ERGÜN Güler	16 voix
		EVIN Manon	16 voix
		ROCA Pauline	16 voix
		Candidatures masculines :	
		CAQUET Benjamin	15 voix
		CHARROY Benjamin	15 voix
		CHUARD Aurélien	13 voix
		GRANIER Hugo	16 voix
		JOPEK Quentin	16 voix
		SEKKAT Najib	16 voix

En conséquence, sont proclamés élus et prennent rang comme suit :

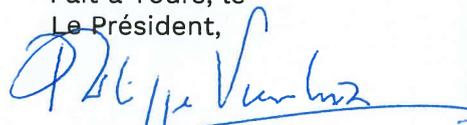
Membres titulaires :

- SEKKAT Najib
- ERGÜN Güler
- GRANIER Hugo
- ROCA Pauline
- JOPEK Quentin
- EVIN Manon

Membres suppléants :

- CAQUET Benjamin
- CHARROY Benjamin
- CHAMI Anna
- BODI Gaëlle
- CHUARD aurélien

Fait à Tours, le
Le Président,



Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

Transmise au recteur le :

Mis en ligne

12 AVR. 2018

12 AVR. 2018